

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 22 NOVEMBRE 1979 - N° 999

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Rivalité soviéto-US sur l'Iran

L'Iran a annoncé que les otages qui sont toujours détenus à l'ambassade, seront jugés pour espionnage. Carter a déclaré qu'il tenait le gouvernement iranien pour « responsable de la libération immédiate et de la sécurité » des personnes encore détenues.

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, Gromyko, a déclaré à la suite de la réunion du conseil de sécurité américain : « L'Union soviétique ne tolérera pas une attaque militaire américaine contre l'Iran ».

On apprenait enfin mercredi matin que les USA faisaient naviguer en provenance des Philippines un porte-avion géant en direction de l'Iran.

Le budget adopté par omission Trois coups d'épée dans l'eau



Comme prévu, les motions de censure n'ont pas recueilli la majorité des suffrages des députés, puisque le RPR ne les votait pas. Il aura tout de même voté trois fois pour parvenir à ce résultat connu d'avance : le PS avait en effet déposé deux motions de censure à lui tout seul, sans doute pour apparaître comme plus résolu que son partenaire de gauche.

Le débat a été à l'image des habituelles joutes oratoires de l'Assemblée : Mitterrand a évoqué les « mérites personnels » de Barre, lui reprochant de ne pas savoir imposer de consensus : « Vous n'êtes pas en état, a-t-il clamé, de parler haut pour la France au nom d'un peuple uni ». Labbé, pour le RPR, devait tenter d'affirmer que « la désapprobation ainsi marquée (par son groupe, NDLR) n'est pas vaine ». Ce qui n'apparaît pas à tout le monde avec une clarté aveuglante.

Le Premier ministre devait répondre aux envolées lyriques de Debré en lui disant qu'il lui « pardonnait » : voulait-il dire par là qu'il n'était pas tout à fait responsable de ses propos ?

On aura tout de même noté la touchante réunification de la gauche. Le PCF, après avoir affirmé par la bouche de Ballanger que sa motion de censure était la meilleure, a voté sans broncher les deux motions de censure socialistes, y compris celle qui réclamait l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun. Le PS, lui aussi, appliquait la « discipline républicaine ».

Résultat : 202 voix pour la première motion socialiste, le RPR Le Tac ayant mêlé sa voix à celles de la gauche, 201 voix pour la seconde, Le Tac s'étant ressaisi, et 199 voix pour la motion du PCF.

La discussion du budget à l'Assemblée nationale est close : reste à recommencer au Sénat.

LIRE EN PAGE 4

Alsthom-Belfort : premières réactions aux propositions du chargé de mission

Tard dans la nuit de mardi à mercredi, le préfet a rendu public les recommandations du chargé de mission désigné par Mattéoli, le ministre du Travail, huit jours plus tôt. Celui-ci conseille à Dufour, le directeur local de l'Alsthom-Belfort :

- d'accorder 2 650 F de salaire minimum ;
- de donner le 13^e mois en trois ans et demi ;
- d'augmenter les salaires de base de 50 F ;
- d'accorder un 4^e jour de congé après 30 ans d'ancienneté...

« Ces propositions ne sont pas nouvelles. C'est parce que d'ailleurs ils en refusaient de très semblables que 62 % des travailleurs ont voté la poursuite du mouvement, il y a huit jours ».

C'est ainsi que mercredi matin, un gréviste commentait les recommandations faites quelques heures plus tôt par le chargé de mission désigné il y a une semaine.

Ce jugement sévère, mais lucide, sur ces propositions n'est pas tout à fait partagé par Joël Niess de la CGT qui déclarait en en prenant connaissance : « Il est quand même malheureux qu'il ait fallu attendre 55 jours avant d'avoir de nouvelles propositions ». Un membre du piquet du « 92 » abonde un peu dans le même sens.

Tout en expliquant que le résultat est loin de la plate-forme revendicative initiale, il fait remarquer que contrairement aux propositions de la commission de conciliation rejeté massivement par les grévistes mercredi en 8, il n'est pas proposé cette fois-ci que le 13^e mois nous soit déduit des augmentations de salaire à venir. « Mais cette semaine de lutte depuis le vote, n'aura donc pas été inutile » conclue-t-il.

La CFDT, une fois de plus sans parler bien fort, se montre plus réservée que ses partenaires de la CGT. Au moment où l'on enregistrerait la déclaration plutôt favorable de Niess, Migeon, de la CFDT, faisait pour sa part remarquer que « ça ne va pas loin ». La CGC, de son côté, observe accessoirement que les propositions du chargé de mission peuvent être chiffrées à la moitié de ce qu'exigeait l'intersyndicale. « Cela risque de paraître un peu mince aux Belfortins après huit semaines de grève » fait remarquer un autre porte-parole du syndicat des cadres.

Qu'ils ne soient pas trop mécontents d'un tel résultat - compte tenu de l'intransigeance patronale ou qu'ils déclarent comme ce gréviste : « Si j'avais su que nous n'obtiendrions que ça, je ne me serais pas lancé dans un tel mouvement », tout le monde s'accorde à penser que huit semaines de grève, cela pèse très lourd.

Ces deux mois sans salaire ne compte évidemment pas pour rien dans la décision que les grévistes devront prendre au cours d'un vote qui devrait être très probablement organisé jeudi.

Toutefois, bien que certains grévistes rencontrés ce matin ne donnent pas cher de la poursuite du mouvement, l'un d'entre eux, mobilisé presque 24 heures sur 24 depuis le début du conflit fait remarquer : « Ce qui sortira des urnes dépend pour une bonne part de la manière dont l'intersyndicale va présenter les choses aux deux meetings qui vont précéder le scrutin ».

Mercredi 10 heures.

François MARCHADIER

LUTTES OUVRIERES

Alsthom-Unelec (St-Ouen)

LA DIRECTION RESTE SUR SES POSITIONS

Manifestation dans les ateliers

Mercredi, 10 heures

Rien. C'est ce qu'a finalement accordé aux travailleurs la direction d'Alsthom-Unelec, la principale des trois usines Alsthom de Saint-Ouen, lors de la réunion qu'elle a eue avec les syndicats mardi en soirée.

Le compte-rendu qui en a longuement été fait par deux responsables, l'un CGT, l'autre CFDT, lors d'une assemblée générale à la chaudronnerie mercredi matin à 7 heures, ne laissait aucun doute à ce sujet. Qu'on en juge ! Les 300 F pour tous ? Pas question, puisque, paraît-il, ces trois dernières années, les travailleurs d'Alsthom ont touché des augmentations supérieures à l'indice INSEE (ce qui est faux). Le treizième mois ? Pas question non plus : toujours selon la direction d'Alsthom-Unelec, les travailleurs toucheraient de longue date une somme équivalente à ce treizième mois. Les intéressés ont été ravis de l'apprendre. Les réductions d'horaires ? Pas question. La 5^e semaine ? Pas question. Le seul engagement pris est celui d'une réduction d'horaires... de 30 mn par semaine, et pour le 1^{er} mai 1980 !

Une fois de plus, la direction s'est moquée des travailleurs et des syndicats. Dans la tribune de l'assemblée générale, on notait la présence de quelques-uns des hauts responsables syndicaux qui, la veille, avaient appelé à

lever les piquets de grève... en vue de négocier. Suite à la colère provoquée par cette décision, et au résultat négatif de l'entrevue syndicats-direction, ces responsables ont dû revenir en arrière mercredi matin. Il faut dire que l'argument employé mardi par certains pour brader la lutte (*«le mouvement s'effrite»*) a encore été largement démenti mercredi à l'aube : dès six heures, on apprenait que, par rapport à mardi matin, un seul ouvrier supplémentaire avait repris le travail.

Ainsi, alors que, dans un premier temps, il n'était question que de se rendre à la gare Saint-Lazare pour y rencontrer une délégation de travailleurs de Belfort faisant une collecte, les responsables syndicaux se voyaient obligés de proposer une manifestation dans les ateliers, les travailleurs exigeant de rester dans l'usine. Cette initiative était en effet bien plus efficace, permettant aux travailleurs de rester sur place, là où la direction veut sortir sa production.

Il est toutefois négatif que seulement la moitié des travailleurs présents mardi se soient retrouvés à l'assemblée générale, de mercredi matin. Beaucoup étaient restés chez eux, et pas parmi les moins combattifs, écœurés par ce qui s'était passé la veille, lorsqu'un certain nombre de responsables syndicaux avaient appelé à lever les piquets.

Richard FEUILLET

Alsthom St-Ouen :
Mardi, des responsables syndicaux appelaient à libérer les portes... pour négocier

COLERE ET CONSTERNATION DE CENTAINES DE GREVISTES

La direction avait d'abord ce week-end, fait éloigner — pas trop loin quand même — les flics de l'usine, espérant que ce geste d'«apaisement» amènerait les travailleurs à reprendre le chemin des ateliers lundi et les jours suivants... Devant l'échec de cette tactique — les travailleurs lundi rentraient dans l'usine pour y poursuivre la grève totale — le patron envoyait à nouveau les CRS contre les grévistes mardi. Aussitôt, plusieurs centaines d'entre eux, présents alors, remettaient en place les pi-

Ainsi vers 14 heures, mardi, on allait voir un haut responsable CGT, notoirement connu sur la place de Saint-Ouen pour être un membre actif du PCF, se diriger sans crier gare avec deux autres individus vers l'entrée «côté mairie». Sans demander l'avis de personne, ils commençaient à enlever les planches et le fenwick installés devant l'entrée, profitant que la masse des grévistes s'était rendue depuis quelques minutes à la mairie, chercher une aide financière...

QUAND DES RESPONSABLES CGT METTENT LA MAIN A LA PÂTE

Pour sa part un responsable CFDT se préoccupait quant à lui, de savoir «*si les autres portes avaient été évacuées...*»

Mais ce qui allait le plus surprendre les quelques travailleurs présents — dont certains s'empressaient d'aller chercher leurs camarades — c'est la justification mise en avant pour accomplir la sale besogne «*il ne faut pas donner des prétextes à la direction pour ne pas négocier à 15 heures, heure à laquelle nous avons rendez-vous*» expliquait le responsable cégétiste. «*On ne fait pas la grève pour la grève ; ce qu'il faut c'est obtenir des résultats*». D'accord, mais ce n'est pas en supprimant ce qui fait la force pour une bonne part de la grève, à savoir le blocage de toute sortie de la production que l'on peut y parvenir. Un délégué CGT que l'argument n'avait pas convaincu, et qui dénonçait devant les travailleurs «*l'attitude inadmissible*» de son responsable, se voyait prier de se taire et même bousculé par ce dernier qui emmenait alors le fenwick chargé dans l'usine. Sans attendre bien sûr la masse des travailleurs du piquet que l'on apercevait au même moment au coin de la rue, revenir rapidement.

Alors que la même manœuvre était tentée simultanément dans les autres entrées, des responsables CGT et CFDT appelaient à

une assemblée générale au quai de réception des marchandises où 200 travailleurs en colère arrivaient au pas de course.

Et — surprise — c'est un des principaux responsables CFDT qui prenait la parole le premier — et seulement lui — sans doute pour que son point de vue ressorte bien, c'est-à-dire un plein accord avec la levée des piquets de grève «*si les négociations ne donnent rien*», déclarait-il «*on les remettra*», précisant un peu contradictoirement toutefois que la réunion avec la direction risquant de durer fort tard, il était préférable de se donner rendez-vous... mercredi matin. En clair, les travailleurs se voyaient proposés de rentrer à la maison.

DES TRAVAILLEURS TRES MECONTENTS

Ce que la plupart allaient contester, dans un premier temps, plusieurs d'entre eux, soutenus fort bruyamment par leurs camarades prendront la parole pour s'étonner «*que le meilleur moyen de faire reculer le patron soit de libérer les trois entrées de la boîte ! Autant nous appeler à reprendre le travail*».

D'autres, tout autant entourés et approuvés par des «*Oui ! Oui !*» expliqueront à juste titre : «*Ce qu'il faut premièrement, ce n'est pas que l'on soit mis au courant des négociations demain, mais aujourd'hui, tous les quarts d'heure ! Si la direction veut filer des miettes, on le saura quand même avant 20 heures ! En plus, il faut rester à proximité des portes : en cas d'échec, on pourra bloquer les entrées à nouveau !*» Bien que de toute part, ces propositions rencontraient une approbation massive, la tribune restera étrangement silencieuse. Devant les travailleurs qui insistaient, le responsable CGT dont nous avons déjà parlé bondissait alors au micro, hystérique, répétant dans une sorte d'état second : «*les piquets c'est fini, les piquets c'est fini, fini !*» devant plusieurs centaines d'ouvriers déjà passable-

ments exaspérés. Ce qui devait arriver arriva alors : un travailleur encore plus à bout de nerf que les autres, bondissant, le responsable CGT ne devant qu'à la protection de quelques autres responsables CGT le fait d'éviter de recevoir le poing d'un travailleur sur la figure. Hué par la masse des participants à l'assemblée générale, il se devait de quitter pour un temps la tribune.

ment exaspérés. Ce qui devait arriver arriva alors : un travailleur encore plus à bout de nerf que les autres, bondissant, le responsable CGT ne devant qu'à la protection de quelques autres responsables CGT le fait d'éviter de recevoir le poing d'un travailleur sur la figure. Hué par la masse des participants à l'assemblée générale, il se devait de quitter pour un temps la tribune.

LA DEMOBILISATION... DESAVOUÉE

Des syndicalistes, devant tant de colère... proposaient alors pour toute action d'aller manifester devant les grands bureaux, pour «*montrer à la direction notre nombre et notre détermination*».

Mais à quoi sert à des grévistes de montrer leur détermination, même à coups de mots d'ordre forts bruyants, s'ils abandonnent dans le même temps ce qui fait leur force ? A rien, disons le nettement. Le point de vue des grévistes n'était d'ailleurs pas autre : alors qu'une trentaine de syndicalistes et autres ouvriers partaient en manifestation scandant un dérisoire «*300 F pour tous*», la quasi totalité des 200 travailleurs présents restaient figés sur place, dans un silence impressionnant, désavouant la proposition imbécile et démobilisatrice et, alors qu'un responsable CGT, courant en vain de part en part, accusait «*quelques gauchistes*» d'être responsables de tout ça ; 200 «*gauchistes*» étaient donc présents dans la cour de l'usine dont des délégués syndicaux ayant refusé de participer à la réunion avec la direction, désavouant de la sorte l'attitude démobilisatrice de certains de leurs responsables.

Car il n'y a pas d'autre mot ! Il ne faut pas se moquer du monde ! Pour justifier leur appel à lever les piquets, certains responsables affirmeront dès mardi matin que le mouvement s'effritait depuis lundi et qu'il fallait surtout éviter de se retrouver une poignée menant une action

dure alors que la masse rentrerait dans «*un jour ou deux au boulot*».

Effritement ! C'est faux : pour l'essentiel, le nombre de grévistes selon les travailleurs interrogés, était grosso modo le même mardi que lundi matin. Et puis pourquoi, si la combativité des grévistes était tellement basse, ne pas avoir fait voter les travailleurs sur la proposition de lever les piquets, alors que jusqu'à ce jour, les votes étaient la règle ?

QUEL EFFRITEMENT ?

Certains responsables s'ingénieront plus, mardi après-midi, à mentir sur la réalité de la mobilisation favorable aux travailleurs préférant travestir les faits, se promenant de groupe en groupe prétendre mensongèrement que «*beaucoup de gars - il ne faut pas rêver - sont au bout du rouleau et voulaient reprendre demain matin*». Cela ne prouve-t-il pas qu'il y a, et ce depuis vendredi d'ailleurs, la volonté de la part de certains de casser le mouvement ? Surtout quand — joignant le geste à la parole démobilisatrice — ils persuaderont mardi après-midi certains travailleurs de la chaudronnerie de transformer le débrayage de soutien aux grévistes qu'ils envisageaient... en bons de sortie. Ce qui était tout caractère offensif à cette décision des chaudronniers. Preuve encore de cette volonté déléguée de saper le mouvement ? Une dernière preuve enfin d'une volonté de lutte bien réelle.

Lundi, les membres du comité de grève se prononçaient, après consultation des travailleurs des différents secteurs et, sur cette base, pour un durcissement du mouvement. Et curieusement, certains feront obstacle pour que les propositions d'actions envisagées ne soient pas présentées aux travailleurs en assemblée générale.

Richard FEUILLET

Le quotidien du peuple

- Directeur politique..... Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique..... Nicolas Duvallois
- Section internationale..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction..... Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP225 75 324 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Alsthom-Belfort

Un tract des piquets

QUI VEUT LIQUIDER LA GREVE ?

«Depuis la semaine dernière, alors que les journaux, la télévision, faisaient le blocus sur notre lutte, on assiste à présent, à un grand tapage des moyens d'information. A la «une», il n'est plus question que de la bombe du TGV, du saccage des bureaux...

Ces actions, quels que soient ceux qui les ont faites, sont condamnables car elles divisent les travailleurs, la quasi-totalité n'étant pas d'accord avec ces dernières qui apparaissent plus comme des actes d'exaspération que comme des actions capables de faire céder les patrons...

Mais ne nous trompons pas de cible, les vrais provocateurs sont les patrons, qui, jusqu'à ce jour, s'obstinent à ne rien vouloir céder.

Mais aussi, quels moyens a-t-on pris pour que la révolte de certains ouvriers soit prise en compte ?

Pour qu'on ne borne pas les piquets à faire de la présence aux portes ?

Comment a-t-on écouté les propositions des travailleurs ?

Pourquoi les suggestions des piquets ont peu ou pas été prises en compte ?

A part les négociations, quelles perspectives a-t-on proposé aux travailleurs ?

Il ne faut pas s'étonner que, dans ces conditions, certaines actions dispersées aient surgi...

Dans cette mesure, l'initiative de certains dirigeants syndicaux nous semble très grave :

— grave parce qu'elle polarise l'attention sur ces incidents : qui a, par ses conférences de presse, ses révélations de «sinistre complot» remis le TGV au premier plan des préoccupations de la presse ?

Mais quelle est la véritable portée des dégâts ?

Pourquoi une bâche sur le TGV alors qu'il n'y a pas de dégâts apparents ?

N'existe-t-il pas une dramatisation ?...

— grave parce qu'elle

favorise la division des travailleurs :

• division des organisations syndicales, l'Intersyndicale étant mise au pied du mur... (NDLR : la CFDT a appris les «révélations» de la CGT par la radio...)

• division entre travailleurs combattifs qui mènent l'occupation et ceux qui sont favorables à la grève mais qui n'y participent pas encore activement, en laissant sous-entendre que ces travailleurs combattifs seraient noyautés, qu'il y aurait des flics parmi eux...

Quelques révélations :

— Devant la préfecture (ndlr : jeudi soir) il y avait 75% d'Alsthomiens, et ici, comme toujours, il y

a des flics dans ces rassemblements, la volonté qui a prédominé n'a pas été de chercher l'affrontement, d'ailleurs, il n'y en a pas eu. (Et si certains reconnaissent des milices dans ces rassemblements, qu'ils les dénoncent publiquement à ce moment-là).

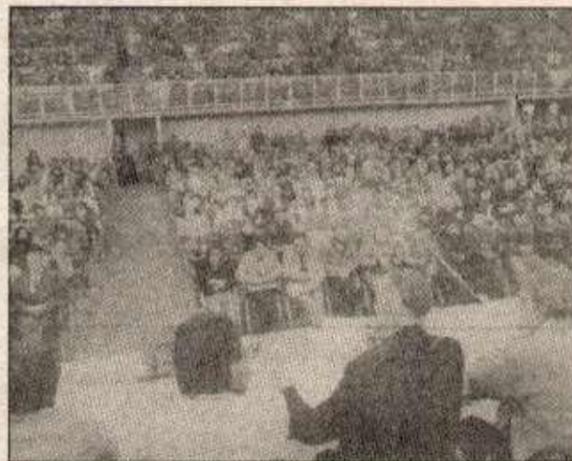
— Effectivement, une enquête approfondie a permis de constater que des produits extérieurs à l'usine avaient été utilisés. Nous sommes, dès à présent, en mesure d'affirmer qu'effectivement, du désherbant et du sucre en poudre ont été frauduleusement introduits à l'intérieur de l'entreprise !

Nous nous réservons ultérieurement de faire d'autres déclarations sur d'éventuelles révélations...

Nous ne nous laisserons pas assimiler à des flics ou des provocateurs, nous sommes des travailleurs responsables, profondément attachés à l'unité sur des bases claires, qui voulons une chose : construire le rapport de force nécessaire pour gagner nos revendications.

Reflexions de travailleurs des piquets (syndiqués CGT, CFDT et non syndiqués).

Tract distribué mardi à 15 heures au meeting du centre Benoît Frachon



Un meeting au centre Benoît Frachon.

Chronologie d'un «complot»

Bien comprendre ce qui se passe depuis quelques jours à l'Alsthom de Belfort nécessite un petit retour en arrière... Nous rappelons ici les événements des derniers jours.

Jeudi se tient la journée blocus économique. En fin d'après-midi, malgré l'ordre de dispersion donné à la chambre de commerce, 40 à 50 % des manifestants se rendent à la préfecture. Là, le face-à-face manifestants-gardes mobiles, dure deux heures et il faut tous les efforts de l'intersyndicale pour que la journée ne se termine pas dans les gaz lacrymogènes.

Vendredi matin, se tient une assemblée générale des piquets de grève à leur seule initiative. 80 grévistes, parmi les plus combattifs s'y retrouvent.

Pour approfondir leurs discussions, ils décident de convoquer une nouvelle réunion samedi matin.

Refusant qu'une représentante des piquets annonce elle-même cette nouvelle assemblée générale, lors du meeting intersyndical de vendredi, Joël Niess de la CGT veut s'en charger : tout en l'annonçant, il convoque par la même occasion une réunion des adhérents CGT à la même heure... Dénonçant la manœuvre, les piquets avancent alors leur assemblée.

La direction de la CGT ne désarmant pas y envoie des militants qui proposent

alors que le comité d'action en gestation se transforme en comité de surveillance pour patrouiller dans l'usine...

Dans la nuit de dimanche à lundi, la CGT fait une grande «découverte» : «un arsenal d'explosifs existe dans l'usine».

Au meeting du centre Benoît Frachon, à 15 heures, Lacaille principal responsable de la CGT se lance dans une intervention fleuve pour dénoncer un prétendu complot. Ceux qui le connaissent sont sidérés : jamais Lacaille n'a eu tant de mal à s'exprimer. Un nombre significatif de travailleurs marquent bruyamment leur désapprobation, ce qui ne fait qu'accroître le malaise de l'orateur.

Mardi, un nombre important des grévistes des piquets distribue à l'heure du meeting intersyndical, aux portes du centre Benoît Frachon, le tract que nous publions ci-contre.

A la fin de la journée, tous ceux qui ont assisté au meeting s'accordent à penser que Lacaille a mis la pédale douce quant à ces accusations contre certains grévistes. Il est bien obligé de tenir compte du mécontentement engendré dans l'usine par la collaboration entre le service d'ordre CGT et la police que ce dernier a fait entrer dans l'entreprise pour que les flics la fouillent.

OUI, IL Y A UN COMLOT CONTRE LA GREVE DE L'ALSTHOM-BELFORT

Lundi, les radios y avaient consacré tous les flashes, l'*Humanité* de mardi en fait sa «une» : un complot contre la grève de l'Alsthom aurait été découvert.

L'origine de celui-ci serait à rechercher «dans les hautes sphères» du groupe Alsthom et du pouvoir.

Rappelons les faits : Jeudi 13, à 2 heures du matin une déflagration endommageait une motrice du TGV garée dans l'enceinte de l'entreprise. Le lundi suivant, la direction CGT remettait à la police ce qu'elle appelle «un véritable arsenal» qu'elle avait découvert dans l'usine.

Le même jour, la confédération CGT tenait à Paris en présence de Krasucki, une conférence de presse. A l'occasion de celle-ci, le bras droit de Séguy affirmait qu'un complot «tramé dans les hautes sphères» visait la grève de l'Alsthom. Principal argument de Krasucki, deux ingénieurs de Massy, en déplacement, auraient entendu le directeur de la

CGEE-Marseille dire «qu'une explosion visant le TGV s'était produite à Belfort». Or, celle-ci ne devait toucher le train futuriste que quarante huit heures plus tard.

QUELQUES REMARQUES SUR LE «DOSSIER» DE LA DIRECTION CGT

Remarquons en premier lieu que la direction CGT pratique l'amalgame entre l'explosion qui a endommagé une motrice du TGV et la découverte de quelques cocktails molotov... Quel point commun y a-t-il en effet entre un acte dont presque tout le monde s'accordait à penser qu'il constituait un merveilleux prétexte pour précipiter

Ces révélations suscitent maintes contradictions au sein de la section CGT et de l'Intersyndicale, la CFDT ayant été informée, comme tout un chacun, par la radio...

Après enquête, nous sommes en mesure de révéler : il y a bien un complot, d'une grande gravité, contre les grévistes de l'Alsthom.

l'intervention des flics et la révélation qu'il y avait dans l'usine du matériel prévu selon toute vraisemblance, pour riposter en cas d'agression policière ?

En second lieu, il faut quand même que la direction CGT prenne les Alsthomiens pour des naïfs en parlant de «la découverte» d'un «arsenal» sur la composition duquel d'ailleurs elle reste extrêmement floue...

Est-il possible qu'à la huitième semaine de grève, il n'y ait que les responsables de la CGT qui ignoraient encore qu'une frange très significative de grévistes n'attendaient pas les gardes mobiles les mains dans les poches ?

DES DECOUVERTES QUI INTERVIENNENT A POINT

Manifestement, les faits révélés sont extrêmement minces. Néanmoins cette bruyante campagne, comme seule la direction CGT sait en orchestrer, n'est évidemment pas gratuite.

Ces prétendues révélations interviennent au moment où une frange significative de grévistes des piquets, las de réclamer sans succès qu'on les entendent ont commencé à s'organiser de manière autonome par rapport à l'intersyndicale.

Lors d'une récente réunion, ils projetaient la mise en place d'un comité d'action dont la fonction est «d'organiser la lutte et d'intervenir dans les mee-

tings de l'intersyndicale».

Ces soi-disant révélations interviennent aussi au moment où le pouvoir semble décidé d'en finir avec ce conflit qui ne veut pas mourir, et qui ne semble pas devoir se terminer par lui-même.

Mais que se passera-t-il si les gardes mobiles agressent les piquets de grève, alors que ceux-ci sont décidés à ne pas se laisser faire ? La direction CGT en a froid dans le dos.

D'ailleurs, de très nombreux grévistes, n'apprécient pas du tout cette collaboration entre la direction CGT et le procureur de la République chargé de l'enquête sur le TGV. Cette collaboration avec la police a également rencontré la réprobation de la section CFDT qui n'admet pas non plus d'avoir été informée de tout cela, la radio comme tout un chacun...

Cette étrange affaire donne l'impression que la

direction de la CGT (ou au moins certains personnages en son sein) cherchent à faire feu de tout bois, pour en finir avec une lutte dans laquelle ils rencontrent de plus en plus de difficultés avec un nombre croissant de grévistes.

Il est bien probable d'ailleurs qu'ils font un tel bruit autour parce qu'ils savent que sous peu interviendra le vote sur les recommandations qu'aura formulé le médiateur. Créer un climat de peur et de suspicion suffirait (peut-être) à faire pencher la majorité vers la reprise, même sans les revendications. Le «complot» de la part des capitalistes, il est permanent quand les travailleurs sont en grève. Provocations, divisions, répression en sont les ingrédients.

Par contre, cette affaire en forme de pétard mouillé ressemble fort à un authentique complot, avec un objectif : faire reprendre le travail.

François MARCHADIER

POLITIQUE

● Au menu du congrès des maires de France : les présidentielles

Depuis mardi, et jusqu'à vendredi, se déroule à l'Hôtel de Ville de Paris le congrès annuel de l'Association des maires de France. En dehors du traditionnel problème de la réforme des finances communales, de quoi sera-t-il question ? Cherchez-bien... Vous avez gagné, «ils» parleront des présidentielles. L'Association des maires de France regroupe l'ensemble des maires, et à ce titre elle peut jouer un rôle non négligeable, surtout dans une période où les municipalités rencontrent d'importantes difficultés financières dues à la politique gouvernementale. Par un accord tacite, la présidence revient traditionnellement à la droite, en la personne de Poher depuis de nombreuses années, et le secrétariat général à la gauche, en l'occurrence le très modéré maire socialiste de Montélimar, Maurice Pic. Depuis l'année dernière, il était acquis que Poher s'en irait, laissant sa place à son second, Giraud. Coup de théâtre il y a quelques jours à la demande «de la plus haute autorité de l'Etat», Poher annonce qu'il remplace : son successeur désigné avait un défaut principal, il était RPR ! Un RPR à la tête de l'association des maires, 18 mois avant les présidentielles, inimaginable. Pour corser le tout, le PS vient de faire savoir qu'il proposerait au poste de secrétaire général non plus Pic, mais un jeune loup du nom de Lemoine, maire de Chartres. Objectif du PS : «secouer l'association» quitte à la faire éclater, en dénonçant «les méfaits de la politique gouvernementale».

Du coup, les maires ont restreint le temps imparti aux banquets. Il faudra être en forme pour la discussion.

● Un motard inculpé

Le 28 octobre dernier, les motards entendaient protester contre les mesures gouvernementales «anti-jeunes et antiliberté» : refus de la vignette moto. Ce dimanche-là, dans tout le pays, des milliers de motards manifestaient aux péages des autoroutes. Des collectes furent effectuées, au profit des personnes âgées.

Bonnet, le ministre de l'Intérieur n'a pas apprécié, on s'en doute. Mais il vient de s'en prendre à un responsable du Mouvement des Motards Indépendants, Jean-Marc Maldonado. Ce motard a été convoqué lundi à la gendarmerie de Montmorency. Motif du délit : l'occupation du péage de Chamant, sur l'A1 au nord de Paris. Il aurait «détérioré» des guérites du péage ! Pire ! En collectant ce 28 octobre au profit des vieux et des accidentés de la route, il y aurait eu «quête illégale sur la voie publique».

A la veille du vote par le Sénat sur le projet d'une vignette moto, voilà une inculpation qui en dit long sur l'attitude du pouvoir.

● RACKETT A PARIS

Le rackets s'étend : 6000 parcmètres de plus viendront s'ajouter aux 42 000 places de stationnement payantes. Réparties en-

tre certains quartiers, les grands axes de circulation et les voies commerçantes. Une prime pour Chirac au cinquante-millième ?

Abonnez-vous au Quotidien du Peuple

4 mois 100 F
1 an 350 F
Soutien 600 F
..... F

Nom (en capitale)
Prénom
Ville
Date

A renvoyer : BP 225 - 75 924 Paris cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte n° 668 J.

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



Le budget adopté par omission

Trois coups d'épée dans l'eau

Plus de quatre semaines de discussions budgétaires viennent d'être rayées par le dépôt par le gouvernement de la question de confiance. Les amendements adoptés ne sont acceptés que si le gouvernement veut bien les prendre en compte.

La discussion du budget à l'Assemblée nationale n'avait, de toute façon, pas modifié grand chose au projet gouvernemental initial, sauf en ce qui concerne le refus par le RPR de l'équilibre général du budget, avec les conséquences qui en découlent quant à l'artifice gouvernemental consistant à poser la question de confiance.

Rappelons que le RPR exigeait du gouvernement qu'il prit des mesures de réduction du train de vie de l'Etat de 2 milliards de F. L'amendement du RPR visant à opérer cette réduction était rejeté, l'UDF et l'opposition votant contre. Le RPR se rattrapait immédiatement en votant contre l'équilibre général du budget (l'article 25) qui était rejeté par les voix mêlées du RPR et de l'opposition de gauche.

Curieuse procédure, d'ailleurs, car le RPR, lors de la suite des débats, votait imperturbablement l'essentiel des dépenses. Il refusait de préciser sur quel chapitre il entendait faire porter les économies proclamées. C'était au gouvernement, selon lui, de faire des propositions de modification du budget. Position plutôt incohérente,



Barre défendant son budget : plus de quatre semaines de débat annulées par la question de confiance.

te, qui semblait prendre en compte par avance le refus gouvernemental de composer.

PLANTIER AU PIQUET

Si l'on examine l'ensemble des amendements déposés et le sort qui leur a été réservé, le schéma qui revient le plus souvent est le plus logique : les amendements présentés par un député de gauche sont votés par l'ensemble de la gauche, et donc rejetés. Les amendements proposés par les députés de droite ou par la commission de l'Assemblée sont la plupart du temps adoptés, mais ils ne portent généralement que sur des modifications mineures.

Un exemple contraire : l'amendement sur la détaxation des carburants pour les taxis a été voté par les voix de l'opposition et des 2/3 des députés RPR, contre l'avis de la plupart des députés UDF et du 1/3 des députés RPR.

Un point noir pour le gouvernement : le rejet du budget des anciens combattants. Les crédits proposés pour ce budget n'étaient en hausse que d'un peu plus de 9 %, nettement moins que la progression d'ensemble du budget. Ce budget a divisé chacun des groupes de la majorité : une partie des députés RPR et UDF ayant voté contre ce budget, leurs voix mêlées à celles

de l'opposition ont abouti au rejet du texte. Des appréhensions pré-électorales ont assailli les députés de droite devant la relative maigreur du budget proposé.

Après que les députés aient planché sur une longue série d'amendements, le gouvernement vient de les rayer d'un trait de plume en posant la question de confiance sur l'ensemble du budget. Il consent toutefois au RPR une petite satisfaction, en restreignant un peu les dépenses de l'Etat par rapport au projet initial, mais de moins de un milliard, très en deçà des deux milliards réclamés par le groupe Chirac.

F.N.

THATCHER-GISCARD : ENTENDE CORDIALE, MAIS FRANICHE

Madame Thatcher et monsieur Giscard s'entendent bien. Ils ont beaucoup d'affinités. C'est ce qui ressort du communiqué publié à l'issue de la visite du Président de la République à Londres, lundi et mardi.

Le dialogue a été «courtois», madame Thatcher faisant état de son «intérêt passionné» pour l'Europe, et Monsieur Giscard soulignant «l'ambition noble et forte» de la Grande-Bretagne. Au passage, il s'est d'ailleurs permis une révélation : le peuple français, c'est-à-dire nous, «admire» Madame Thatcher pour

«l'audace de son action». Ça ne paraît pas évident mais puisqu'il le dit...

L'entente cordiale ne serait donc pas un mythe, s'il n'y venait se mêler des histoires de gros sous. Il a en effet beaucoup été question à Londres de la contribution britannique au budget de la CEE. L'affaire est suffisamment épineuse et complexe pour que nous n'entrions pas ici dans les arcanes juridiques qui font plancher actuellement les experts de Bruxelles. En gros, le problème est le suivant : en adhérent à la CEE, la Grande-Bretagne a gardé un certain nombre d'avantages commerciaux, notamment avec le Commonwealth. En contre-par-

tie, sa côte-part au budget de la CEE a été majorée. Aujourd'hui, le gouvernement anglais estime que, dans la mesure où il a joué «le jeu communautaire», sa part doit diminuer. Le tout est de s'entendre sur le montant de la ristourne. La dernière proposition de la commission de Bruxelles parle de 3 milliards. Les anglais souhaitent 5,8 milliards. Les discussions de Londres n'ont rien résolu, comme on pouvait s'y attendre. C'est donc à Dublin, lors du sommet européen des 29 et 30 novembre, que l'épineux problème sera réglé. Madame Thatcher et Monsieur Giscard y poursuivront, avec d'autres, leurs «échanges cordiaux».

Fiszbin démissionne

Henri Fiszbin vient de démissionner de son poste de président du groupe PCF au conseil de Paris. Cette démission est bien évidemment à mettre en rapport avec la récente réunion du comité central du PCF qui avait condamné l'attitude de l'ancien secrétaire de la fédération de Paris. Henri Fiszbin, qui n'assiste plus depuis plusieurs mois aux réunions du conseil municipal de Paris, n'assistait plus non plus à la réunion du comité fédéral du PCF, qui s'est tenue le 12 novembre.

«L'information» du CC a été approuvée, par 66 voix contre 9, et cinq abstentions.

Argenteuil

LE CHANTIER MEURTRIER FERMÉ

Sylvie, une jeune lycéenne d'Argenteuil a été tuée sur le coup lundi matin par la chute de deux énormes plaques de coffrage métallique. Les 2 000 élèves devaient tous les jours traverser un chantier ouvert dans la rue Victor Puiseux pour se rendre dans quatre établissements scolaires situés dans cette rue : le lycée technique et le lycée d'enseignement pratique Georges Braque, une école maternelle et le CES Carnot.

Les travaux duraient depuis 15 jours vendredi, une délégation de parents d'élèves s'étaient rendus à la mairie pour protester contre ce chantier. A la suite de cette délégation les services de la mairie ont effectué une démarche auprès de l'entrepreneur pour exiger que des mesures de sécurité soient prises. Sur cette promesse les services communaux sont repartis.

Lundi matin à 8 h 30, Sylvie était tuée dans les conditions que l'on sait. Il y a quatre responsables dans cet accident : l'entreprise ; il n'y avait pas de guide à terre pour l'engin (une pelleuse), l'élève aurait dû être arrêté par quelqu'un au bout de la rue, au moment où la pelleuse manœuvrait. (Il apparaîtrait qu'il n'existe

plus de comité hygiène et sécurité dans l'entreprise).

Les pouvoirs publics : la mairie d'Argenteuil et la direction départementale de l'équipement, responsables des travaux et responsables de la sécurité sur le chantier. La mairie n'a pas fait d'enquête auprès de l'entreprise à propos de la sécurité.

Le 4^e responsable est la police qui n'a pas répondu à la demande de la mairie pour bloquer la circulation des piétons.

Sur le fond de l'affaire ce n'est pas la fausse ma-

nœuvre de l'ouvrier conducteur d'engin qui est en cause, mais le profit qui a amené la négligence des conditions de sécurité.

Dans les journées de lundi et mardi, les cours n'ont pas eu lieu au lycée technique et au LEP, plusieurs délégations se sont rendues chez le maire, le sous-préfet et au commissariat. Après une réunion avec le maire lundi soir à 17 heures, deux cents manifestants, élèves, parents d'élèves, professeurs de tous les établissements sont allés exiger la libéra-

tion de l'ouvrier conducteur d'engin emprisonné. Au bout d'une heure ce dernier était libéré.

Une manifestation a eu lieu mardi à 14 heures devant le siège de l'entreprise de travaux publics à Argenteuil pour exiger l'évacuation du chantier et que les trous soient comblés. A la suite de ces manifestations le chantier a été fermé. La plus grande vigilance s'impose pour qu'il soit effectivement évacué et que la rue soit remise en état.

HR - QdP

L.C.

Environ 300 lycéens ont manifesté devant le commissariat central d'Argenteuil.



GABRIEL CRESPO, IMMIGRÉ REFOULÉ EN DECEMBRE 1978, OBTIENT LE SURSIS DU CONSEIL D'ETAT

On se souvient qu'en décembre de l'an dernier, Gabriel Crespo, immigré espagnol, stagiaire AFPA (fraisage) à Pau, était frappé par décision du préfet d'une mesure de refus de renouvellement de carte de séjour, après plusieurs années de résidence en France. Sans plus d'explications, Gabriel se trouvait du jour au lendemain en position d'exclus dans une illégalité de fait, sans papiers et sans ressources. Le prétexte invoqué par le préfet «trouble à l'ordre public» ne reposant sur aucun argument solide ne trompait dès lors personne sur la volonté du pouvoir d'attaquer les droits des travailleurs immigrés dans la lignée des lois et circulaires racistes qui se poursuivent aujourd'hui.

Sur cette base un soutien actif s'organisait afin de briser l'isolement et de tenir financièrement un recours auprès du Conseil d'Etat qui s'annonçait long et difficile dans le climat

de répression. La population paloise manifestait son soutien à l'occasion d'une soirée de solidarité rassemblant plus de 200 personnes alors que plus d'un millier de personnes signaient les pétitions du Comité de solidarité.

Ce n'est qu'un an après et grâce à cette solidarité financière, morale et politique que le sursis à exécution de cette mesure arbitraire a pu être obtenu, permettant à Gabriel Crespo de revenir à Pau après de longs mois d'exil forcé chez des amis à l'étranger. Nul doute que la solidarité est payante et qu'il est possible de remporter des succès contre la répression mais, combien d'immigrés sont refoulés ou expulsés chaque jour sans que personne ne le sache ? Pour cela, partout où les immigrés sont menacés, l'unité la plus large doit se réaliser pour faire échec à la répression.

Correspondance PAU

Chambéry : un médecin devant le tribunal

Le droit de savoir

Non seulement le docteur Basile ne s'estime pas coupable de la mort d'un bébé de deux ans à la suite d'une erreur de diagnostic, mais il n'apprécie pas du tout que les parents de la jeune victime l'aient entraîné en justice. Ce n'était d'ailleurs pas non plus du goût de nombreux médecins d'Annecy et des environs qui avaient envahi en mars dernier le tribunal correctionnel de cette ville, et injurié copieusement les magistrats.

Pourtant, le docteur Basile, s'il avait été reconnu coupable par ce tribunal «d'homicide involontaire», n'avait reçu aucune condamnation, si ce n'est 1 franc symbolique à verser aux parents du bébé.

En novembre 1973, Emmanuelle, 2 ans, a 40° de fièvre. Le médecin pédiatre Basile se déplace, diagnostique une roséole et s'en va. Le lendemain, les parents l'appellent à nouveau : le Dr Basile émet l'hypothèse d'un syndrome méningé, mais ne change rien au traitement contre la roséole,

et s'en va. Emmanuelle mourra 14 mois plus tard, des suites d'une méningite.

Les parents veulent savoir : la justice est saisie. Le tribunal d'Annecy reconnaît la culpabilité ; sans plus. Le Conseil de l'ordre refuse de prendre la moindre sanction. Le Dr Basile fait appel : le procès s'ouvre ce mercredi devant la Cour d'appel de Chambéry. Un témoignage ne sera pas entendu : celui d'une autre mère, Mme Profizi qui révèle le comportement du médecin Basile : alors qu'elle lui demandait si son enfant se plaignait du ventre, n'avait pas un appendicite, il répond : «Si c'était l'appendicite, elle serait déjà morte». Mme Profizi l'interroge : «Que peut-elle avoir ?» Excédé, Basile répond : «Je ne passe pas mes nuits à réfléchir à ce que peuvent bien avoir les enfants».

Edifiant ! Mais ce témoignage a été jugé sans valeur par le conseil Rhône-Alpes de l'ordre des médecins. Entre gens d'une même caste...

24 novembre 1979 : Pour la liberté totale de l'avortement et de la contraception

Le 29 novembre, l'Assemblée nationale doit rediscuter de la loi Veil sur l'avortement. Le 24 novembre à Paris, se déroulera une manifestation nationale, de la Bastille à l'Assemblée nationale.

La mobilisation, après les diverses initiatives de ce week-end, continue à s'amplifier. Rendez-vous le 24...

NANTES

Plus de 1000 personnes ont défilé samedi 17 novembre dans le centre de Nantes à l'appel du collectif unitaire nantais pour le droit à la contraception et l'avortement libre, auquel s'étaient jointes différentes organisations politiques et syndicales.

Ce mot d'ordre, «avortement, contraception libres et remboursés», certaines femmes demandaient libres et gratuits, «c'est aux femmes de décider pas à l'assemblée», «les mêmes droits pour toutes, jeunes et étrangères», «à l'hosto comme au quartier, c'est aux femmes de contrôler», étaient bien repris. Ils montraient la ferme volonté des femmes (et des hommes présents) de se bagarrer sur ce terrain.

Les revendications mises en chanson animaient la manifestation. Rendez-vous était donné à la manifestation nationale et unitaire du 24 novembre à Paris pour la poursuite du mouvement.

CLERMONT

Le collectif contraception avortement, composé du planning familial du Puy de Dôme, groupes femmes, syndicat départemental des travailleurs de la santé et du secteur social CFDT, MAS, PS, LCR, PCR ml PCML, appellent à la manifestation du 24. Un départ est organisé de Clermont. Pour tous renseignements, s'adresser au Planning Familial, 16 rue Andrée Moinier - Clermont.

CAEN : MANIFESTATION DEVANT LE CENTRE D'IVG

Pour la liberté totale de l'avortement et de la contraception, y compris pour les mineures et les immigrées, 300 femmes et hommes ont manifesté à Caen à l'appel du Collectif Avortement Contraception de Caen, soutenu par Choisir, Groupe Femme Education, LCR, MAS, PCRml, Planning Familial, PS, SNI PEGC-Ecole Normale, UIS-CFDT.

Bien que l'UD CGT n'ait pas appelé à cette manifestation, la CGT du centre hospitalier (CHU) et quelques travailleurs CGT d'autres secteurs ont répondu présent.

La manifestation a parcouru le centre ville pour se rendre au CHR où se trouve le centre IVG de Caen. L'entrée du CHR a été bloquée pendant quelques minutes. La manifestation est ensuite entrée dans l'hôpital, et plusieurs mots d'ordre furent scandés devant la maternité où se trouve le centre IVG : «Nous voulons des enfants que nous voulons, quand nous voulons !» «Laissez-Vivre, assassins, ordre des médecins, racaille !»

Pour de nombreuses personnes présentes, cela fut positif que la manifestation soit allée devant le centre IVG.

— Correspondante CAEN

Communiqués

Débat à la librairie populaire le 1^{er} décembre à 14H30

23 rue Saint-Sauveur Paris 2^e

Avec Christian Baudelot auteur de *Qui travaille pour qui* (Maspero)

Les travailleurs de Sotracommet de Maizières-les-Metz en Moselle en lutte avec occupation de leur usine depuis 11 mois organisent un gala de soutien avec Michel Corringe le jeudi 22 novembre à 21 H à la salle des Fêtes de Rombas

FAIRE FACE AUX LOIS RACISTES DE STOLERU

Comment organiser la résistance ? Que signifient ces lois, qu'elles en sont les conséquences ? Comment soutenir les foyers, comment lutter contre le racisme aujourd'hui ? Autant de questions qu'il faut débattre, et qui seront abordées lors de la réunion publique organisée par le CEDETIM

à TAGECA, 177 rue de Charonne,

M^o Alexandre Dumas

Vendredi 23 novembre à 20 H 30

Avec la participation de Libération-Afrique, des CUI. Débat avec des résidents des foyers Sonacotra, et présentation du film «La bataille de Garges».

Conférence de Stockholm sur le Cambodge

UNE NOUVELLE INITIATIVE POUR EXIGER LE RETRAIT DES TROUPES VIETNAMIENNES

Il y a une semaine, l'ONU adoptait à une majorité écrasante de 91 pays, une résolution réclamant «le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères du Cambodge».

Représentant des courants de pensée, politiques, philosophiques et religieux divers (il y avait des communistes, représentant de nombreux partis marxistes-léninistes; des socialistes; des conservateurs; des athées; des chrétiens catholiques; des protestants...), les délégués ont montré par leur nombre et leur diversité, qu'il était possible de transformer le courant de sympathie populaire à l'égard du peuple cambodgien en une force concrète et unie. Exiger le retrait des troupes étrangères du Cambodge, reconnaître le droit à l'indépendance du peuple cambodgien, ainsi que son droit à choisir librement ses dirigeants, après le retrait des troupes vietnamiennes, unis tous ceux qui croient à la paix, l'indépendance et la justice: telle est la base d'accord de la conférence de Stockholm. (voir encadré)

La délégation du gouvernement du Kampuchéa démocratique, était dirigée par le ministre des Affaires sociales, Mme Ieng Thirith, qui est intervenue à la tribune pour rappeler le combat de son peuple contre l'occupant.

Les délégués et les observateurs présents à la conférence à la suite du travail du comité français venaient de milieux divers, puisqu'on y comptait entre autres, à titre de délégués, le père Cardonnel* (dominicain), Robert Andrei docteur et membre du comité français, des marxistes-léninistes et, à titre d'observateurs, Mr Edmond Jouve*, universitaire et membre de la commission internationale du PS, Mr René Vila et Mme Joëlle Kem pour l'association France-Cambodge, Mr Khieu Nin*, membre d'une association de Khmers nationalistes (proche du prince Siha-

nouk), Mr Pradith Vongbandith*, membre du comité pour l'indépendance du Laos etc... Mr Charles Tillon, ancien dirigeant des résistants FTP contre les nazis, avait envoyé un message à la conférence*. De nombreux messages ont été lus, provenant de personnalités universitaires, politiques ou artistiques connues, comme la chanteuse pacifiste américaine Joan Baez*, l'écrivain suédois Myrdal*, l'universitaire américain, George Hildebrand, un représentant du Pan African Congress d'Azanie (PAC), un membre du gouvernement de Québec: Mr Pierre Forcier, un député du PS portugais: Mr Joao Gomes, un ex-député de l'Union Démocratique Populaire (UDP) du Portugal: Mr Acacio Barreiros, 2 sénateurs du Parti Chrétien-Démocrate italien, les Jeunes Conservateurs Britanniques, etc...

Différentes commissions de travail ont approfondi plusieurs questions: la situation en Asie du Sud-Est, les tâches du mouvement d'indépendance, les causes de la famine et le soutien humanitaire, etc... Des opinions différentes se sont exprimées au cours des débats (par exemple sur les événements intérieurs au Cambodge de 1975 à 1978, sur le type et le mode de soutien du peuple cambodgien, à l'heure actuelle, sur la représentativité du gouvernement du Kampuchéa démocratique, sur la possibilité de soutenir aussi d'autres forces qui luttent contre l'invasion vietnamienne). Mais l'unanimité était de règle pour réclamer le retrait immédiat des troupes vietnamiennes et le droit pour le peuple cambodgien de choisir librement ses représentants.

Enfin, tous les délégués ont exprimé leur souci de

D'autre part, ce week-end, ce sont 250 délégués, venus de 31 pays, qui se réunissaient à Stockholm pour une conférence mondiale de soutien au Cambodge contre l'agression vietnamienne.

poursuivre le travail commencé à Stockholm et d'unir, en un seul courant, tous les hommes pour qui le mot indépendance a un sens.

Claude LIRIA

*Nous publierons ultérieurement les messages, interventions ou interviews de ces différentes personnes, réalisés au cours de la conférence.

RESOLUTION GENERALE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE KAMPUCHEA DES 17 ET 18 NOVEMBRE 1979 A STOCKHOLM

La conférence internationale sur le Kampuchea à Stockholm, unie d'un commun accord:

condamne vigoureusement l'occupation brutale du Kampuchea par le Vietnam.

demande le retrait immédiat, total et inconditionnel de toutes les troupes étrangères, vietnamiennes et autres, qui se trouvent sur la terre du Kampuchea, ainsi que le retrait de tous les colons vietnamiens implantés au Kampuchea par le Vietnam depuis l'invasion.

salue chaleureusement la décision de l'Assemblée générale des Nations-Unies du 21 septembre de maintenir le siège du Kampuchea démocratique et la résolution adoptée le 14 novembre demandant le retrait de toutes les troupes étrangères au Kampuchea.

exige qu'il soit permis au peuple du Kampuchea d'exercer son droit à l'autodétermination, libre de toute ingérence étrangère, subversion ou contrainte. C'est seulement dans un Kampuchea véritablement indépendant, après le retrait total vietnamien, que le peuple du Kampuchea pourra librement décider de son système politique et social et ses institutions.

fait appel à tous ceux qui prennent part à cette déclaration pour qu'ils se joignent à nous afin de mobiliser en une seule force ceux qui partent dans le monde croient en la paix, l'indépendance et la justice, force qui appuiera le peuple du Kampuchea dans sa juste lutte contre l'agression et l'invasion du Vietnam et qui ne se reposera que lorsque le dernier soldat vietnamien aura quitté le Kampuchea et que l'indépendance du peuple et de la nation du Kampuchea sera à nouveau garantie.

RESOLUTION SUR L'ORGANISATION D'AIDE HUMANITAIRE POUR LE PEUPLE DU KAMPUCHEA

«La conférence internationale sur le Kampuchea à Stockholm décide de prendre des mesures immédiates pour contribuer aux efforts humanitaires du monde entier, afin de fournir de la nourriture et des médicaments aux malades et aux affamés du Kampuchea, victime de la guerre de génocide menée par le Vietnam.

En particulier, nous permettons de récolter de l'argent, des médicaments et de la nourriture pour la Croix Rouge du Kampuchea démocratique qui travaille maintenant d'arrache-pied pour sauver les vies de plusieurs millions de kampuchéens souffrant de la malaria, de la dysenterie, d'une sous-alimentation et de la famine.

La Croix-Rouge du Kampuchea peut assurer que les provisions si indispensables atteindront véritablement ceux qui souffrent. Nous faisons appel à tous ceux qui ont à cœur la vie humaine, à tous ceux qui sont touchés par la situation tragique du Kampuchea, et à tous ceux qui désirent apporter leur contribution au sauvetage du peuple du Kampuchea, de soutenir dans ce but une campagne internationale de grande ampleur»

Une troisième résolution a adopté le principe de mettre sur pied une sorte de secrétariat international pour coordonner les activités des différents pays.

NB: l'autonomie des comités est réaffirmée, les résolutions pouvant être modulées dans leur application selon les conditions concrètes de chaque pays.

Le Quotidien du Peuple

En juillet dernier, la hausse des loyers libres a pris le devant de l'actualité. D'ici quelques années, tous les locataires du «secteur libre» seront concernés. Mais aujourd'hui, les luttes contre ces hausses sont encore peu nombreuses. C'est l'une d'entre elles qu'ont engagée les locataires de la résidence des Charpennes, en plein cœur de Villeurbanne, la ville du maire socialiste C. Hernu

Avant l'application des hausses qui avaient été annoncées par la Régie Billon pour le 1^{er} juillet, nous avons pensé qu'il était nécessaire d'organiser une pétition devant être signée par le maximum de locataires afin de protester et d'engager des négociations.

Cette pétition fut un succès puisque signée par 60 % environ des locataires. Pour certains, qui avaient un bail indexé, la lutte n'a pas été plus longue, car la régie a réduit ses augmentations aussitôt à 11 %. Pour les autres locataires, aucun n'a subi le même traitement de la part de la régie, les augmentations étant variables en fonction du type d'appartement. Enfin, pour certains locataires, des irrégularités ont été commises. Nous nous heurtons, une fois de plus, à cette politique de division qui fait force, d'autant plus que chaque locataire est isolé, seul, bien souvent ignorant de ses droits, face à la toute puissance de la régie. Ensuite, les augmen-

tations n'étant pas les mêmes pour tous, et comme nous refusons également l'augmentation des charges, il était nécessaire, afin de déterminer pour chaque cas la somme à bloquer, d'uniformiser les calculs de façon à affirmer, face à la régie, la logique et la cohérence de notre action. Après avoir distribué un tract présentant et expliquant les calculs à effectuer, nous avons organisé dès début juillet des permanences dans les espaces verts de la résidence; ce qui a eu pour effet de lancer avec succès notre action de blocage des loyers, et aussi de voir un grand nombre de locataires qui, même s'ils ne s'associaient pas, ont parlé de leurs problèmes, posé des questions, apprécié la nécessité d'une amicale et le rôle qu'elle peut jouer dans tous les domaines.

LE DIALOGUE AVEC LES LOCATAIRES

Cela a été aussi pour nous l'occasion de faire connaître notre amicale,

POURQUOI NOUS AVONS QUITTE LA CNL

Compter sur ses propres forces n'est certes pas le mot d'ordre favori de la section de Lyon de la CNL, ou alors il n'a de sens que pour elle, puisqu'elle cherche à tout instant à s'imposer comme le seul organisme compétent en la matière de logement.

Compétent, parlons-en! Au début, c'est vrai, la CNL nous a fourni quelques précieux renseignements. Mais très vite, nous avons constaté qu'elle ne pouvait (ou ne voulait...) pas nous aider de façon précise (par exemple, en étudiant les textes de loi)*.

Nous n'avons pas pu non plus obtenir de la CNL qu'elle nous mette en contact avec d'autres comités de locataires. Mieux, elle a «OUBLIE» de nous convoquer à une coordination-conférence de presse des comités de locataires de la région lyonnaise, appelée par des syndicats et des associations telles que CSF, CSCV, et...CNL.

Enfin, dès que le projet de libération des loyers a été connu, nous avons pu juger des propositions et des modes d'action de la CNL. En effet, en assemblée générale de l'amicale, le délégué présent a fortement déconseillé le blocage de la hausse des loyers, et n'a pas hésité à prétendre que toute préparation à la lutte était inutile, et que la seule façon d'aboutir était de soutenir la CNL qui, de façon certaine, allait faire voter une loi repoussant la libération des loyers! Pour cela, bien sûr, n'oubliez surtout pas de payer vos cotisations... La réaction des locataires a été unanime: nous avons décidé de bloquer!

Par la suite, nous avons quitté la CNL et nous avons rejoint la CSF (Confédération Syndicale des Familles) qui soutient notre action et nous a permis de prendre contact avec d'autres locataires de la régie.

* La CNL, sur Lyon, est essentiellement implantée sur les HLM. Nous étions leur unique comité de locataires «Droit commun», c'est-à-dire à loyers libres.

● Laos : l'occupation vietnamienne fait fuir 300 Laotiens par mois

Le gouvernement pro-vietnamien du Laos tente de remédier au départ massif de la population vers la Thaïlande en enrôlant de force les jeunes gens. Cependant, les désertions se multiplient et les sentiments antivietnamiens se multiplient dans l'armée laotienne, à tel point que les autorités vietnamiennes ne permettent aux troupes laotiennes que de constituer des bataillons, mais pas des divisions. A tous les niveaux, l'appareil d'Etat est solidement encadré par les conseillers vietnamiens, chaque ministère est contrôlé par une quinzaine d'entre eux. D'autre part, l'armée, l'éducation, la police, les transports, sont «assistés» par un millier d'experts soviétiques.



VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

A propos de la libération des loyers, entretien avec l'A.L.R.C.

Page réalisée avec l'A.L.R.C. Villeurbanne



dont certains locataires se méfiaient jusqu'à présent, sans doute influencés par les menaces et les avertissements de la régie. Celle-ci prétendait n'avoir jamais refusé le dialogue avec les locataires, et surtout que se cachait derrière l'amicale, une motivation politique (CNL, PCF...) (voir encart).

Au contraire, les locataires ont pu constater le sérieux de notre travail, la rapidité avec laquelle nous répondons à toutes les attaques de la régie, grâce entre autres, à la participation active de tous ceux et celles qui, depuis la création de notre amicale, ont compté parmi ses mem-

bres. Notre souci continué qui est celui de nous renforcer, de rompre avec l'isolement que la régie s'acharne à entretenir, de lutter contre les craintes et les lassitudes des locataires dans ce type de lutte qui peut durer longtemps, nous amène aujourd'hui à réfléchir sur la manière dont doit se poursuivre notre action. Si effectivement les permanences ont été d'une grande utilité pour lancer la lutte, elles ne semblent plus suffire aujourd'hui : réaction et agressivité au moment où il faut verser 18 à 35 % de plus d'un mois sur l'autre, ont fait place à la routine, à l'habitude de payer son

loyer en deux parties, l'une à la régie, l'autre à l'amicale, dans l'attente inquiète du succès ou de l'échec. Maintenant, peu de locataires viennent aux permanences ; ils déposent leurs chèques dans les boîtes aux lettres. Ce qui a pour effet de réduire les contacts à une simple formalité dont nous ne pouvons pas nous contenter, sous peine de voir le découpage s'installer. De plus, le système des permanences est en contradiction avec la disponibilité des locataires qui reviennent d'une journée de travail pendant laquelle ils ont eu à subir d'autres contraintes.



AMICALE DES LOCATAIRES DE LA RÉGIE DES CHARPENNES

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il fallait s'organiser autrement. Nos efforts doivent aller dans le sens où, pour confirmer sans cesse notre présence et notre esprit de lutte, il ne faut pas attendre que les locataires viennent à nous.

Nous avons donc décidé de deux choses :

D'une part, le porte-à-porte est devenu pour nous l'outil de travail essentiel. Accessoirement, il nous permettra de faire remplir un questionnaire distribué dans toute la résidence, et grâce auquel nous aurons des précisions indispensables sur les conditions de logement de chaque locataire, sur son bail et sur le comportement de la régie à son égard.

ELARGIR LA LUTTE

D'autre part, nous avons demandé à la CNL de nous mettre en contact avec d'autres amicales de la région lyonnaise ; l'exemple de leur combativité et la confrontation de nos problèmes apporteraient sans aucun doute un crédit supplémentaire à notre action. Mais, le peu d'intérêt que la CNL semblait accorder à cette question,

certainement pour éviter tout risque de regroupement qui lui échapperait, est une des raisons pour lesquelles nous l'avons quittée (voir article).

Et nous avons bien fait, car l'ALRC a toutes les chances de s'élargir depuis qu'un autre groupe de locataires, dépendant de la même régie, s'est associé à elle et a renforcé le nombre de ses adhérents. Encouragés par ce fait, nous avons modifié les statuts de l'amicale qui se limitaient à notre groupe et nous avons lancé un appel à tous les locataires de la régie Billon sur Villeurbanne ; (voir encart) ceci afin de constituer non plus un simple comité de locataires individuel, mais un rassemblement de tous ceux qui ont à subir la politique de la régie Billon.

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX PLUS NOUS SERONS FORTS !

Enfin, avec l'aide d'un avocat que nous avons pris pour notre défense en cas de poursuite, nous étudions actuellement la possibilité de porter plainte contre la régie Billon.

HISTORIQUE DE L'A.L.R.C.

DEBUT 1978 :

Constitution de l'Amicale, à la suite de problèmes de stationnement et de discrimination raciale. Nous nous affilions à la C.N.L. Première réaction de la régie qui accuse l'Amicale d'être manipulée par la C.N.L. à des fins politiques !

PRINTEMPS-ETE 1978

Pour recensement des problèmes des locataires, élaboration d'un questionnaire proposé en porte-à-porte : 60 % de réponses. Nous posons nos premières revendications.

FIN 1978 :

Rencontre avec la régie à propos de nos revendications. Refus net et global.

Apparition d'irrégularités dans les décomptes de chauffage. Demande d'explications à la régie. Refus net sur toutes les questions « gênantes ».

PRINTEMPS 1979 :

Augmentation annoncée en avril ; pourtant, seuls quelques locataires subissent réellement une hausse. Annonce pour le 1^{er} juillet de hausses allant de 18 à 35 %, consécutives à la libération des loyers. De plus, les charges augmentent de 3 %. Le comité se mobilise et s'agrandit. Nous élaborons notre système de lutte : demande de négociations appuyée par le blocage d'une partie de la hausse, celle qui dépasse 11 %, plus un refus de l'augmentation du forfait de charges.

1^{er} JUILLET 1979 :

La régie Billon refuse toute négociation ; la lutte et les blocages commencent...

sier complet à la préfecture, votre nouvel interlocuteur selon M. Cavaille, qui vous rappellera les engagements de modération. Nous considérons en effet les hausses de loyers que vous appliquez comme étant abusives. Nous réitérons nos demandes de négociations, considérant qu'il vaut mieux discuter autour d'une table qu'au tribunal.

Nous vous prions d'agréer, messieurs, nos salutations distinguées.

Fait à Villeurbanne le 2 juillet 1979.

DERNIERE MINUTE

La régie aurait accepté des négociations cas par cas avec les locataires à propos des augmentations. A.L.C.R. : 128, rue F. de Pressensé - 69100 - Villeurbanne - tél : 68 94 00

administration d'immeubles syndic de co-propriété
C. BILLON S.A. 4, rue...
Quand la Régie Billon menace...

25.01.1979
(ALRC)... Essai de politiser les problèmes et de vous utiliser comme pions pour des manœuvres politiques...

22.06.1979
... une recrudescence de courriers, circulaires, adressés ou affichés dans les montées d'escaliers, par A.L.R.C., association informelle, constituée avant les élections de mars 1978, à l'initiative de la C.N.L....

(nous avertissons)... les locataires qui seraient enclins à suivre les recommandations de cette association, que tout défaut de paiement de loyers ou de charges nous mettrait dans l'obligation d'appliquer strictement les clauses du bail...

29.06.1979
...en votre qualité de président de l'A.L.R.C., vous avez cru devoir, sans aucune autorisation, organiser une réunion dans les parties communes de l'ensemble immobilier, ce qui a eu pour effet de voir réagir bon nombre de locataires qui n'entendent pas être dérangés par des manifestations après leur journée de travail...

...nous serions dans l'obligation de vous donner congé pour la date la plus proche...

19.07.1979
...ces réunions ne sont pas du goût de tous les occupants...

...Je suis en possession d'un constat dressé par Maître Carasso, duquel il ressort qu'une dizaine de personnes environ siégeaient au milieu d'une courrette implantée au sein des espaces verts, et que cette assemblée déployait une banderole sur laquelle était inscrit le sigle A.L.R.C....

...Je constate que les membres de votre Association, s'ils pensent à leurs droits, semblent vouloir sciemment ignorer leurs obligations, et notamment pour ce qui concerne le respect des règles élémentaires de savoir vivre dans un ensemble immobilier de cette importance...

...sous votre seule responsabilité, organiser à vos risques et périls, les permanences que vous souhaitez...

AMICALE DES LOCATAIRES DE LA RÉGIE DES CHARPENNES
Lettre ouverte à la Régie Billon

Messieurs,

Nous sommes navrés de constater, pour une fois que vous décidez de vous adresser aux locataires, qu'en si peu de lignes vous puissiez faire autant d'erreurs.

Nous apportons donc les quelques rectifications nécessaires à la bonne compréhension de votre lettre.

Tout d'abord vous nous traitez d'association informelle, c'est-à-dire imprécise et vague, dans son existence et ses buts. Notre association s'est formée de 9 février 1978, date de l'assemblée de constitution. Ses statuts ont été déposés à la préfecture le 14/03/78, le but de l'amicale est paru au Journal Officiel du 29/03/78, p. 2 661 : il y est dit : « objet : défense des droits et intérêts des locataires ». On ne peut plus clairement définir notre raison d'être.

C'est la Conférence Nationale au Logement qui aurait mis en place, d'après vous, l'amicale. Vos plaisanteries ne nous font pas rire. On s'imagine, à vous lire, que la CNL a envoyé un de ses représentants tel un démarcheur, frappant à toutes les portes pour vanter les charmes et les vertus de son organisation. Nous n'avons fait appel à eux que pour nous aider dans nos

premières démarches.

Messieurs de la régie Billon, excusez-nous de vous contredire, l'Amicale est née grâce à vous ! Et seule la mauvaise foi peut vous amener à trouver un caractère « politiquer » à un débat sur la robinetterie ou sur le montant des loyers.

Vous dites avoir répondu à nos questions lors d'une réunion dont nous aurions sans doute convenu ensemble. La seule réunion avec la régie, date de novembre 1978, et l'amicale a dû envoyer une délégation en mai 1979 à vos bureaux pour obtenir quelques éclaircissements sur de nombreuses questions qu'elle vous avait posées et qui étaient restées jusque-là sans réponse. Il ne nous semble pas que l'on puisse appeler cela une réunion, d'autant plus que le seul résultat concret a été un refus total de négocier.

On s'étonne que vous mélangiez allégrement hausse des charges et réfection des façades. Les accords Delmont par lesquels vous êtes liés en tant que membre de la CNAB précisent les devoirs des deux parties en présence. Et la réfection des façades fait partie de vos obligations : vous n'avez donc pas à répercuter ces frais sur les charges. Nous tenons d'ailleurs à préciser que vous avez refusé devant

témoins de nous montrer les comptes et factures justifiant une augmentation du forfait des charges.

Vous prétendez qu'il n'y aura pas de rattrapage sur les charges, comme la loi le préciserait. Vous semblez confondre :

— d'une part, la loi ne libère pas les charges, dont le montant reste fixé par nos baux ou par l'usage à 12 % du loyer ;

— d'autre part, la loi parle d'impossibilité de rattrapage sur les loyers. Or les avis d'échéances que les locataires des Charpennes ont reçu avec de très fortes hausses prouvent bien que vous ne comprenez la loi que comme elle vous arrange.

Enfin, vous dites que « tout défaut de paiement des loyers vous mettrait dans l'obligation d'appliquer les clauses du bail ». Mais nous payons, messieurs, nous vous payons mais seulement ce qui correspond à la variation de l'indice du coût de la construction, le reste étant bloqué sur un compte. Nous vous rappelons en outre que la CNAB à laquelle vous êtes affiliés a pris un engagement de modération sur les loyers. Monsieur Cavaille, secrétaire d'état au logement, a dit la semaine dernière : « il est possible toutefois qu'au niveau local, des propriétaires mal informés ne respectent pas ces engagements ». Nous espérons que vous étiez mal informés.

Nous profitons de cette occasion pour vous faire savoir que nous enverrons un dos-

Paris 19^e

UN COLLEGE FANTÔME

Lundi soir, les associations de parents tenaient une conférence de presse dans le 19^e arrondissement : le motif de cette mobilisation : le nouveau collège qu'ils représentent a ouvert ses portes (rue Jean Quarré, place des Fêtes) à la rentrée... sur des locaux vides !

Le bilan qu'ils dressent est édifiant : les professeurs qui enseignent dans cet établissement ne sont pas tous encore nommés, ni tous payés (!) ; les absents ne sont pas remplacés. Il n'y a pas d'infirmière : un seul poste de surveillant pour contrôler trois étages, la cour, le préau. La cantine existe, peut fonctionner : il n'y a ni cuisinier, ni tables, ni chaises ! Des salles d'enseignement ne sont pas meublées ; les laboratoires de sciences fonctionnent sans matériel. Les livres de classe se sont fait attendre un mois

et demi... Les livres de la bibliothèque sont ceux que les enfants se prêtent.

Les parents s'inquiètent à juste titre de la sécurité de leurs enfants : aucune commission de sécurité ne semble avoir visité les locaux, encore moins donné son autorisation d'ouverture. Les pompiers répondent ne pas connaître cet établissement, ne pas l'avoir enregistré sur leurs fichiers.

Après un tel déluge, on croyait en avoir fini. Que non ! Les parents font alors le bilan de leurs motions et démarches

auprès du rectorat de Paris et du chef de l'établissement fantôme. Les réponses de ceux-ci sont stupéfiantes : l'inspecteur d'académie, dans une lettre adressée à l'association Cornec, affirme que les parents devraient s'estimer satisfaits.

Voyons de quoi ils devraient se satisfaire, en sus de ce qui a déjà été dit :

- Le chef d'établissement a empêché les élections des représentants de parents au Conseil d'Établissement et aux Conseils de classes.

- La même personne a déposé une plainte auprès de la Brigade des mineurs contre un enfant, au sujet d'un incident banal et mineur, sans enquête préalable, sans convocation de l'enfant, sans information aux parents concernés,

sans informations aux enseignants.

Devant de telles attitudes, de telles répliques péremptoires à leurs légitimes interrogations, les parents ont réagi avec colère.

La fin de la soirée marque le temps fort de la réunion, ponctuée de propositions d'actions déterminées. Les parents semblaient conscients qu'ils avaient épuisé toutes les démarches possibles et qu'un conflit sérieux est aujourd'hui inévitable. Le mépris avec lequel ils ont été traités par l'administration est une cause indiscutable de leur colère légitime. La situation est devenue intolérable. Nous en reparlerons.

C.A.

Les canuts aux Dossiers de l'Ecran

«NOUS TISSERONS LE LINCEUL DU VIEUX MONDE»

« Votre règne finira quand notre règne commencera, nous tisserons le linceul du vieux monde, car on entend déjà la révolte qui gronde ». Ainsi se termine le Chant des Canuts. Vieux chant de la classe ouvrière en lutte écrit pour commémorer leur révolte. Il y a 148 ans, le 21 novembre 1831, sur les pentes de la Croix-Rousse, à Lyon, les ouvriers

tisseurs s'insurgent : armés, groupés autour de leur drapeau « *Vivre en travaillant ou mourir en combattant* », ils descendent sur la ville et s'en rendent maîtres. Première insurrection ouvrière, première phase glorieuse d'un prolétariat naissant, c'est cette page qui était retracée mardi soir aux « *Dossiers de l'Ecran* »

Comme support au traditionnel débat, un film spécialement conçu pour la télévision : « *Charles Clément, canut de Lyon* », réalisé par R. Kahanne. Très peu de films existent sur le mouvement des canuts, et celui que nous avons pu voir mardi soir avait l'immense mérite de la rigueur historique.

« *Charles Clément, canut de Lyon* » s'attachait à montrer le cadre politique et économique où les canuts insurgés évoluèrent, et à l'aide de documents d'époque lus par les acteurs, certains enseignements de cette révolte

étaient assez bien tracés. Des limites ont été évidemment cernées par les participants au débat, telle l'absence de scènes sur les femmes ouvrières croix-roussiennes, qui ont pourtant joué un rôle important lors des événements de novembre 1831 et d'avril 1834.

UN DÉBAT LIMITÉ...

Quant au débat, si des éléments fort intéressants ont été livrés aux téléspectateurs, on ne peut pas dire qu'il ait été à la mesure de la formidable insurrection des

canuts. Le plateau du débat, installé dans le décor de la Maison des Canuts, réunissait des historiens, Fernand Rude, auteur de l'édition du journal des canuts *L'écho de la fabrique*, Maurice Moissonnier, membre du PCF et auteur de *La révolte des canuts*, Yves Loquin, et d'anciens canuts lyonnais.

Ces canuts ont retracé l'histoire du tissage, l'introduction de la mécanique Jacquard, détaillé le « *bistancloque* », (le métier à tisser en parler lyonnais), ont rappelé les déformations du corps des canuts dues aux mouvements sur le métier, et apporté d'appréciables éléments sur le difficile travail des tisseurs.

Si certains historiens du mouvement ouvrier, tels Fernand Rude, ou M. Moissonnier, ont fait état de leurs recherches, on a pu entendre également certaines comparaisons pour le moins tendancieuses. Maurice Moissonnier, faisant le parallèle avec la disparition dans les années 1880-1890 de l'industrie du tissage à Lyon, n'a pas manqué de chausser ses gros sabots : vive la lutte contre le bradage de Paris entiers de « notre » économie, des canuts à Berliet-RVI et Rhône-Poulenc. Il a même pu comparer les canuts et les délégués CGT de Berliet en grève de la faim, ce qui relève du tour de force !

DE RICHES ENSEIGNEMENTS

Certes, ce n'était pas là l'essentiel du débat.

De cette insurrection lyonnaise, plusieurs enseignements sont à retenir. Le premier, c'est évidemment cette démarche, unique à cette époque, de construire une organisation des travailleurs pour affronter des négociants. Ce sont les mutuelles comme celle du « *Devoir Mutuel* », c'est la Société des Compagnons qui voit le jour en 1832... Certains historiens ont pu dire à juste titre que le syndicalisme est né à Lyon, sur la butte croix-roussienne. Une autre leçon des canuts est cette nécessité, pour que l'ensemble des canuts marchent d'un même pas, d'un journal ouvrier : ce sera *L'écho de la fabrique* qui publiera des numéros pendant trois années, et qui sera à la fois le moteur et le reflet de la lutte des canuts. Insurrection d'ensemble d'une classe ouvrière, certes répartie en petits ateliers mais concentrée sur un seul quartier, elle aura un rôle de phare jusqu'à la Commune de Paris : c'est à Lyon que tous les regards ouvriers se tourneront pendant de longues années.

Passons sur l'étrange hypothèse de M. Moissonnier comme quoi la seconde insurrection de 1834 n'aurait été qu'une « *provocation* » de la bourgeoisie de l'époque (sic), pour retenir avec attention les multiples enseignements du mouvement des canuts : une classe ouvrière consciente de ses intérêts qui s'organise, et qui part à l'assaut du Capital.

Michel BERTEL

Vallée du Rabodeau Les travailleurs de la COPLAC empêchent le le démontage des machines

Judi 15 novembre, les administrateurs et le PDG des deux entreprises COPLAC de la vallée du Rabodeau démissionnaient et en informaient le CCE de Paris. Ces entreprises appartiennent aux Charbonnages de France par l'intermédiaire de la SICCA. Aussi, ce lundi 19 novembre, réunis en assemblée générale, les travailleurs COPLAC ont décidé de maintenir la production et d'organiser des piquets de vigilance de jour comme de nuit pour empêcher le démontage des machines, réclamé par COPLAC Amplepuy de la région lyonnaise. Ceci dans le cadre de la restructuration de CDF-Chimie qui regroupe sa production de soustraction automobile près de Lyon.

Par ailleurs, refusant les manœuvres politiciennes du PS et de l'UDF (Stoléru) qui prévoit déjà une étude de reconversion, ce qui entraînerait des licenciements immédiats pour les travailleurs COPLAC, ils se sont pro-

noncés pour rencontrer le ministre de l'Industrie M. Giraud, un représentant des Charbonnages de France, le ministre du Travail et ceci pour réclamer le maintien des deux unités COPLAC et refuser tout licenciement. Dans le même temps l'Union locale CGT a organisé le soutien actif de la population. Les sirènes des mairies de Senones et La petite Raon, les deux villes les plus proches de COPLAC, alertant la population de jour comme de nuit, pour qu'elle vienne renforcer les piquets de vigilance et bloquer la vallée en cas de démontage des machines. Ce démontage des machines devait se faire entre aujourd'hui et la fin novembre. Cette mobilisation concerne l'ensemble des travailleurs de la vallée mais aussi toute sa population car en effet depuis le 7^e plan, il est prévu de faire de cette vallée une zone verte.

Correspondant.

● 2 ans après la première rencontre israélo-égyptienne : le processus de paix séparée est dans l'impasse

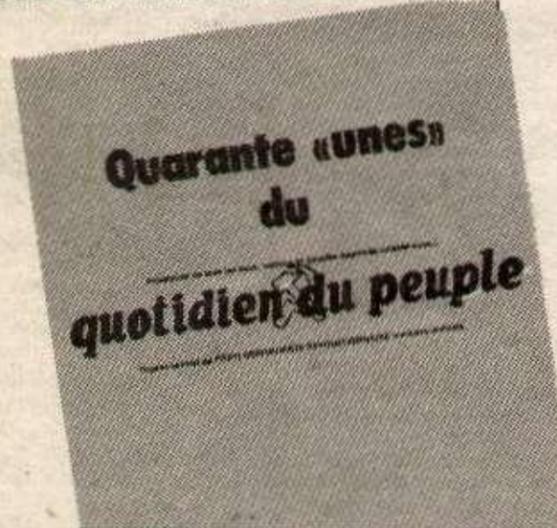
L'absence de Begin et de Carter, pourtant invités par Sadate à la cérémonie marquant le deuxième anniversaire de sa visite à Jérusalem, pour symbolique qu'elle soit, n'en est pas moins significative de l'impasse où se trouve le processus de paix séparée. L'Égypte reprend possession du Sinaï, mais dans les autres territoires occupés depuis 1967, Israël est bien décidé à maintenir sa domination par tous les moyens comme l'indique la décision d'expulser le maire de Naplouse.

La voix suivie par Sadate de négocier sur le dos des Palestiniens, n'a rien résolu, ceci est confirmé chaque jour par les manifestations de la population arabe des territoires occupés contre l'occupation sioniste et ses méfaits. Malgré l'état de siège et de nombreuses arrestations, étudiants et commerçants palestiniens poursuivent leur grève pour obtenir la libération du maire de Naplouse, tandis que Sadate, pratiquement seul, fête les résultats de la paix séparée, à Jérusalem, des bombes explosaient pour rappeler l'existence du peuple palestinien et ses droits à recouvrer sa terre.

● XII^e congrès du PC roumain : réaffirmation d'une politique d'indépendance

C'est en présence de 2656 délégués, représentant 39 districts et de 154 délégations étrangères représentant 102 pays, que s'est ouvert lundi, le XII^e congrès du PC roumain. Pour la première fois depuis 1966, une délégation chinoise assiste au congrès d'un parti étranger, en effet, le PCC est représenté par Ulanhu, membre du comité central. Dans son rapport, le président Ceausescu a souligné la nécessité de développer l'économie afin de faire de la Roumanie d'ici 1985 un pays « *à développement moyen* ». Dans le domaine de la défense, il a rappelé la position défendue par la Roumanie, à la dernière réunion du pacte de Varsovie, qui est de refuser que celui-ci accroisse ses dépenses militaires. Le président roumain s'est déclaré prêt à faire face à ses obligations de membre du pacte de Varsovie, uniquement en cas de « *défense contre une agression impérialiste* ». Il a salué les conversations qui se déroulent actuellement entre la Chine et l'URSS et a souhaité que la Chine et le Vietnam règlent leur différend par la voix de la négociation.

COMMANDEZ LE COFFRET DES QUARANTE «UNES» DU QdP



Passer vos commandes au Quotidien du Peuple
Prix : 50 francs + port